



ALAS ACCÈS LIBRE EN ALPES DU SUD

Émail : mazluc@sfr.fr

tél. : 0614830612 et 0492311675

Association déclarée au Journal Officiel du 24 mars 2007

N° Siret: 497 539 353 00019 Code APE 913 E

CCP: 19 045 89 V MARSEILLE

SITE :

<http://www.acces-libre-alpes-sud.e-monsite.com>



Blog : www.alas.over-blog.com

Siège social: Maison des Associations
Centre Desmichels Hôtel de ville

04000 DIGNE LES BAINS

Cotisation annuelle : 10 €

LETTRE ALAS N° 89 de mai 2018

A- Les événements importants du mois de mai 2018

-Du côté de l'Italie, la position prise par le chef de file du mouvement cinq étoiles, Luigi Di Maio, contre le tunnel du Lyon Turin en s'engageant à suspendre les travaux d'exécution et à rediscuter intégralement le projet, peut être un atout supplémentaire pour la mise sur orbite du projet qui nous intéresse pour les Alpes du Sud, celui de Montgenèvre. Il ne faut, tout de même, pas trop s'enflammer, car la solution présentée par le Président de la République italienne pour la mise en place d'un nouveau gouvernement, freinera l'évolution de ses idées lancées dans le feu de la victoire électorale. L'avenir nous fixera. Pour l'instant le Lyon Turin est en cours et le Montgenèvre n'est qu'un projet que nos représentants défendent mal.

-Du côté de la France, les discussions sur la réforme de la SNCF font la une de l'actualité et ne permettent pas à d'autres idées de se manifester. Elles se résument par une prise en compte, ou non, par les chambres des propositions des syndicats, les besoins des usagers ne sont pas pris en considération, nos élus, mal informés, ne les traduisent pas dans leurs amendements.

Que demandent les usagers ?

-a)- pour le service des voyageurs, dans le cadre de l'existant : que soient supprimés ces problèmes de gérance par différentes Directions qui permettent de cacher, sans les résoudre, des fautes de gestion. L'utilisateur a besoin d'un interlocuteur unique qui réponde à ses demandes.

- que soient mis en place des sillons de desserte répondant à sa demande avec du matériel adapté.
- que soient développées et améliorées les dessertes des zones rurales, ainsi que le maillage existant, pour qu'elles soient desservies équitablement que leurs potentialités soient recherchées.
- que l'accueil dans les gares et dans les trains soit amélioré avec du personnel formé.
- que les trains circulent à l'heure et qu'ils ne soient pas supprimés pour des motifs futiles.
- que le matériel soit entretenu correctement pour rendre le voyage confortable.
- que les conditions de la concurrence routière soient définies équitablement et avec des éléments de comparaison comptables, qui ne feront pas payer aux contribuables tous les frais d'infrastructure, d'exploitation, de sécurité que supporte la route.

-b)- pour le service des marchandises, (containers ou wagons et messagerie)

- que soient enfin définis avec la concurrence routière des éléments de comparaison équitables tenant compte de toutes les charges relatives à la route, qui ne sont pas payées par les transporteurs et sont facturées aux citoyens
- que soient mises en place rapidement de manière organisée les infrastructures et l'organisation pour récupérer sur le rail la majeure partie du transport conteneurisé, en particulier les flux internationaux. Cela de manière à faire des économies financières, énergétiques et surtout en protégeant la santé publique.

- que soient mise en place , en profitant du foncier disponible autour des gares,le matériel et l'organisation nécessaire pour récupérer le trafic «ex wagon isolé» qui doit devenir aujourd'hui «container isolé» de manière à desservir avec des moyens simples et locaux toutes les zones rurales.

- que soient récupérés, en profitant des chantiers libres sur différents triages, des transports particuliers spécifiques qui n'ont rien à faire sur la route : Nous pensons aux déchets, aux ordures, aux hydrocarbures, aux produits chimiques . .

- que soit récupéré, en profitant des plateformes de tri pouvant être installées sur les triages nationaux et locaux, le transport entre plateformes des colis de messagerie pour éviter l'encombrement routier sur les longues distances.

En conclusion, pour les voyageurs, comme pour les marchandises, l'usager et le citoyen se posent des questions de fond sur cette réforme et acceptent mal les réponses qui leur sont proposées. Seul semble résolu, avec les syndicats, le problème du statut futur des cheminots . C'est un moyen pour transformer cette SNCF défailante, mais pas un but à atteindre pour satisfaire les usagers. Aucune réflexion n'est proposée pour le fret, le problème de la dette n'est résolu qu'en partie et laissera la future SNCF toujours bancale. Les éléments qui permettent de mettre en place une concurrence normale, surtout avec la route, ne sont pas abordés. L'organisation des transports voyageurs est renvoyé vers les Régions qui n'ont ni la compétence ni les moyens financiers nécessaires pour la mettre en place de manière équitable en profitant des potentialités existantes sur toutes les lignes, qui sont mal étudiées.Enfin, aucun objectif, aucune politique ne sont fixés à la future SNCF pour entretenir et exploiter les lignes et le matériel dont elle dispose pour satisfaire les usagers. Pour les usagers, que nous sommes tout cela est bien flou.Il nous semble illusoire de tout miser sur la mise en concurrence pour sauver le transport ferroviaire, la définition d'une véritable politique des transports nous semblerait beaucoup plus efficace.NOUS allons essayer de faire préciser par les représentants de la République en Marche leur pensée sur ces différents points.

B- Les réunions au fil des jours

RAS

C-Les courriers du mois

- 17 mai 2018 Lettre à M. Christophe Pierrel ancien chef de cabinet du Président Hollande futur candidat à la mairie de Gap . Demande de RDV, Présentation des projets ALAS

- 17 mai 2018 Lettre par mail à M. Grégory Roose futur candidat à la mairie de Digne

Remis au secrétariat de la direction informatique du CD04 les documents nécessaires pour l'octroi d'un ordinateur de récupération , en attente de la Convention promise